Du retard pour le projet de centrale à gaz ?

Nous apprenons que le chantier de la centrale à cycle combiné gaz de Landivisiau pourrait être reporté d'un an pour causes administratives. Sans plus d'explications, tant la réglementation doit être obscure… Qu'est-ce à dire ? Doit-on en déduire qu'au final pour gagner du temps et éviter les éventuels recours Direct-Énergie, GRT Gaz et RTE ne présenteraient qu'un dossier commun à l'enquête publique ? Pourquoi la Préfecture, qui affirme avancer en toute transparence, ne communique-t-elle pas ? La population a le droit d'être informée.

N'oublions pas que le Collectif GASPARE déposait, il y a deux ans jour pour jour, un dossier de saisine de débat public auprès de la CNDP – Commission nationale du débat public. La CNDP concluait alors de la non-recevabilité de cette saisine, le 5 octobre 2011, mais portait ce jugement sévère à l'égard du législateur : *« La commission rappelle qu'elle considère par ailleurs que le projet d'une centrale à cycle combiné gaz et les projets des réseaux d'alimentation en gaz et de transports d'électricité qui lui sont liés sont artificiellement scindés. »* La réglementation aurait-elle changé ?

Au-delà de cela, si ce projet voyait le jour, cela repousserait sa mise en fonction en 2018… !

Les partisans de cette centrale affirment que c'est un équipement qui doit assurer la "transition" énergétique vers un modèle énergétique décarboné en Bretagne, dans l'attente de la réalisation des objectifs 2020 du Pacte électrique breton en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité et de sobriété. Une centrale électrique au gaz pour une transition de deux ans seulement ? Ce retard illustrerait, un peu plus, la gabegie de cet investissement : 400 M€ pour la CCCG, 40 M€ pour les raccordements, 100 M€ pour le renforcement du réseau gazier et surtout 800 M€ de subventions publiques à un opérateur privé sur 20 ans !

Le Collectif GASPARE réitère sa demande de moratoire et la réactualisation du Pacte électrique breton d'après les dernières données institutionnelles, réactualisation qui prouverait bien, dès la première lecture, l'obsolescence de ce projet.